



PROGRAMME DE FORMATION FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE (FIMO)

Véhicule de transport de marchandises d'un PTAC de plus de 3,5 tonnes

PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

Permettre au conducteur : de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement d'appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique.

OBJECTIFS

- ✓ Permettre aux conducteurs d'exercer leur métier dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle.
- ✓ Professionnaliser des titulaires d'un permis de conduire poids lourds afin de leur donner les bases techniques de leur future profession.

PUBLIC CONCERNE

Tout conducteur d'un véhicule de transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes, titulaire du permis de conduire de la catégorie C1, C1E, C ou CE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence ou du certificat d'examen du permis de conduire, attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Titulaire des permis de conduire des catégories C, C1 ou CE en cours de validité ou des permis reconnus en équivalence conformément aux articles r 222-1, r 222-2 et r 222-3 du code de la route

Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs

Toute demande d'inscription fait l'objet d'une analyse préalable afin de vérifier l'adéquation entre les besoins du bénéficiaire, les objectifs de la formation et les prérequis.

DURÉE DE LA FORMATION :

140 heures consécutives – 20 jours
En présentiel sur une journée de 7h

LIEU DE LA FORMATION

Dans nos centres de Bouliac, de Bon-Encontre, de Bias et de Marmande

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET MOYENS MOBILISÉS

Apports théoriques structurés
Ludo pédagogie
Études de cas,
Quizz
Supports pédagogiques remis aux stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...

Evaluation finale : test final (QCM)

Si réussite aux test final les stagiaires pourront réaliser leur demande de carte directement depuis le site hub pro transport

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Feuilles d'émargement par demi-journée

Attestation de formation remise à l'issue de la formation



INTERVENANT

La formation est assurée par des formateurs ayant validé un parcours de qualification pédagogique

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

David LEFIN

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Toute demande fait l'objet d'une étude individualisée afin d'adapter, dans la mesure du possible, les modalités pédagogiques.

Référente handicap :

Valérie BERNARD

Valerie.bernard@sc-formation.fr

05 32 09 12 90

CALENDRIER

Le calendrier des sessions est communiqué sur demande et disponible sur le site internet : <https://www.securiteconduite.fr>

COUT

Une proposition tarifaire détaillée est transmise sur demande et préalablement à toute inscription.

MODALITES DE FINANCEMENT :

Les actions de formation peuvent être financées selon la situation du bénéficiaire et les dispositifs en vigueur :

- CPF (Compte Personnel de Formation) : mobilisation de vos droits acquis
- Employeur : prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences
- OPCO : financement possible selon votre branche professionnelle
- France Travail : aides disponibles pour les demandeurs d'emploi (AIF)
- Aides régionales ou spécifiques : selon votre profil
- Autofinancement : possibilité de paiement individuel (facilités possibles)

Un devis est transmis sur demande avant l'entrée en formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

L'inscription est validée après :

Réception de la convention de formation signée

Acceptation de devis avec la mention « bon pour accord »

Le cas échéant, réception de l'accord de financement.

L'entrée en formation est conditionnée à la complétude du dossier administratif

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code RNCP/RS : RS5769
- Nom du certificateur : Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche
- Date d'enregistrement : 23-12-2021



CONTENU DE LA FORMATION

(Conforme à l'arrêté du 03 janvier 2008)

Accueil, vérification des prérequis et présentation de la formation.
Bilan des connaissances – Evaluation initiale

Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité :

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité.
- Perfectionnement à une conduite sûre et économique, sur l'optimisation de la consommation de carburant en maîtrisant les principes d'utilisation d'une boîte à vitesse.
- Application pratique et analyse de la conduite. (8h10 de conduite + 1h de manœuvre professionnelle + 50mn de commentaire pédagogique)
- Chargement, arrimage et manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule.

Thème 2 : Application des réglementations :

- La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises et notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers, ...
- La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location et transport en compte propre) en national et en international, et notamment les différents contrats et documents de transports nécessaires.

Thème 3 : Santé, sécurité routière et santé environnementale :

- La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgences.
- Les accidents du travail à l'arrêt et en circulation
- L'aptitude physique et mentale
- Les principes de base du secourisme
- Les dangers de l'alcool et de la drogue
- Les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds
- La circulation dans les tunnels
- Les franchissements des passages à niveaux

Thème 4 : Service logistique :

- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- L'environnement économique d transport routier de marchandises et l'organisation du marché.

Évaluation et synthèse

- Évaluation des compétences acquises (tests théoriques et pratiques).
- Synthèse du stage et remise de l'attestation de formation.
- Information sur la demande de carte professionnelle sur Hub Pro Transport pour les conducteurs validés.

DÉCOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR NOTRE

SITE INTERNET : <https://www.securiteconduite.fr>